Ne sont pas compris dans ce tableau 23 individus décédés hors de Roubaix, dont un seul appartenant à l'armée, mort au Mexique, ni 77 enfants mort-nés.

Le nombre des naissances étant de	2,120
Et celui des décès à Roubaix de...	1,394
La différence en faveur des naissances est de.	726

4,394 décès à Roubaix sur 52,131 habitants donnent 26-74 par 1,000; ce rapport était en 1861 de 25-78.

Ainsi, malgré une augmentation de population de 2,857 individus, nous avons eu en 1862, moins de mariages, moins de naissances et plus de décès qu'en 1861; savoir :

Naissances :	Mariages	Décès
1861 2,194	1861 406	1861 1,260
1862 2,120	1862 369	1862 1,394
En moins 74	En moins 37	En plus 125

Ces résultats regrettables peuvent être attribués en partie à la diminution du travail et à l'abaissement des salaires qui ont affecté en 1862 la situation des ouvriers.

(La suite au prochain numéro).

Pour toute la chronique locale: J. Reboux.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 27	le 28	hausse	baisse
3 % ancien. .	67.05	67.10	» 5	» »
4 1/2 au compt.	95.75	96.00	» 25	» »

FAITS DIVERS.

Une aventure assez plaisante est arrivée la semaine dernière dans un hôtel de Paris, à un jeune homme de Compiègne, M. X... qui était allé visiter la capitale avec un autre jeune homme de nos environs.

En arrivant le matin, ils descendirent dans un hôtel où ils prirent possession d'une chambre commune, dans laquelle ils s'installèrent ; puis ils allèrent à leurs affaires ou leurs plaisirs. Le soir, en rentrant, le maître d'hôtel leur dit qu'ayant eu besoin de leur chambre pour un voyageur, il avait cru pouvoir les installer un étage au-dessous, et qu'on avait, à cet effet, descendu leurs malles dans le nouveau logement qui leur était affecté. Ils s'y rendirent et se disposaient à se coucher lorsque M. X... fit la remarque que ses pantouffles manquaient ; fort contrarié de l'oubli fait par le garçon d'hôtel, M. X... prit la détermination de les réclamer au nouvel occupant de la précédente chambre.

La clef se trouvait sur la porte; il frappe, pas de réponse. Sans autre scrupule et fort de son droit, il pénètre dans la chambre, au milieu de laquelle il voit ses pantouffles. M. X... s'en empare et fait deux pas pour se retirer. A ce moment, un monsieur, qui dormait dans le lit, ouvre subitement les yeux et aperçoit un étranger au milieu de sa chambre. Il jette les couvertures de côte et s'élance en criant vers M. X... qui tenait toujours ses pantouffles à la main en se hâtant de se retirer. M. X... essaie de lui expliquer qu'il est le propriétaire des chaussures, mais le voyageur, sourd à toutes les observations, pousse des cris à réveiller tout le personnel et tous les locataires de l'hôtel, et se met à poursuivre M. X... à travers les corridors, aux portes desquels se montrent, le flambeau à la main, des figures de tous les âges et de tous les sexes et qui ajoutent encore au tumulte, car le voyageur qui poursuit notre Compiégnois porte pour tout vêtement un très court gilet de flanelle qu'il essaie en vain d'allonger.

Le maître d'hôtel, ne sachant ce qui se passe, se hâte de monter ; les garçons accourent de tous côtés. On s'explique. Le voyageur, qui n'avait pas semble vouloir comprendre les explications de M. X..., n'était autre qu'un Anglais qui ne savait pas un mot de français et qui avait pris notre Compiégnois pour un larron.

Après le tumulte, chacun rentra chez soi, l'Anglais plus vite que les autres, et fort courroucé de s'être montré dans un costume si peu décent. Aoà ! shoking !

— Nous lisons dans la *Guienne*, de Bordeaux, sous la date du 23 :

« Un incident assez curieux a marqué hier, au Théâtre des Variétés, la soirée dans laquelle M. Minne, premier comique de vaudeville, accomplissait son quatrième début.

» Au moment où le régisseur se dirigeait vers la rampe pour y adresser aux spectateurs la phrase consacrée, M. le commissaire de police de service remplaçant M. le commissaire central retenu au Grand-Théâtre où se faisaient aussi des débuts, s'est levé et a prononcé les paroles suivantes : « Il a été résolu d'avance que M. Minne serait reçu. »

» Cette harangue d'une forme si inusitée a singulièrement surpris les spectateurs. Jusqu'ici l'arrêté municipal stipulait que les artistes *débutants* ou *rentrant* seraient soumis au public et que le magistrat chargé de la police de la salle constatérait tout simplement de quel côté pencherait la majorité. Désormais l'arrêté municipal est à néant et les rôles sont intervertis. *C'est la police qui décide* et les spectateurs ne sont là *que pour apprendre sa décision.*

» L'incident des Variétés est, à notre sens, très regrettable. Les abonnés de ce théâtre sont sortis en proie à une irritation facile à comprendre, et la position faite à M. Minne est devenue très fâcheuse, car le public qui paie et dont les droits ont été méconnus repousse cet artiste.

» Si l'autorité supérieure ne vient pas réparer la faute commise, nous prévoyons de tristes scènes pour le reste de l'année.

» A la sortie du Théâtre, des sifflets se faisaient entendre, et des groupes nombreux, dans lesquels on discutait avec animation, se sont formés devant le café de l'Etat-Major. »

— On lit dans le *Journal de Rouen :*

« Un affreux malheur est arrivé hier soir sous le tunnel Saint-Gervais. Une voyageuse, Mlle de Clérambault, âgée de soixante-treize ans, était arrivée de Paris, se rendant à Dieppe, et devait prendre le train qui part à neuf heures cinquante ; par erreur elle entra dans un wagon du train du Havre, qui part quelques minutes plus tôt. On était encore sous le tunnel de Saint-Gervais quand Mlle de Clérambault s'aperçut de sa méprise. Cette infortunée eut l'imprudence de vouloir sortir du wagon où elle se trouvait, elle sauta sur la voie et tomba si malheureusement, que les roues des wagons lui broyèrent les deux pieds.

» On accourut promptement au secours de la blessée, qui reçut les premiers soins de MM. les docteurs Bottentuit et Crouzet, mandés à la hâte par les employés de la gare. Mlle de Clérambault avait été d'abord portée dans une salle voisine du buffet ; après un premier pansement, on l'a transportée à l'hôtel de l'Europe. »

— Voici, dans un cas où il serait difficile de se procurer du tabac, un moyen économique de le remplacer, et c'est encore au *précieux tubercule* découvert par Parmentier que nous en sommes redevables :

« Un membre de l'Académie de médecine de Stockholm assure que les feuilles de pommes de terre, séchées à un point convenable, peuvent très-bien remplacer le tabac ordinaire, sous le rapport du parfum et des propriétés stimulantes. »

Cette nouvelle est de nature à remplir de joie les fumeurs, qui peuvent déjà entrevoir l'époque d'une baisse inimaginable sur le prix du tabac. Mais nous les engageons, toutefois, avant d'élever une statue à l'Académie de Stockholm et à réclamer des pipes dont le fourneau reproduirait son buste, à s'assurer si la feuille de la pomme de terre ne remplace pas le tabac, comme la chicorée peut au besoin remplacer le plus pur moka, ou bien encore comme la fécule de la pomme de terre supplée avantageusement au cacao absent dans les chocolats à bas prix.

VARIÉTÉS.

LES AVOCATS PENDANT LA CANICULE

(Suite et fin. — Voir notre dernier numéro).

— Vous m'avez entendu, monsieur ? répondez, dit celui-ci.

Le secrétaire ne répondit pas, il paraissait méditer sur une pensée soudaine Il prit son agenda, le parcourut de nouveau, et enfin s'adressant brusquement au provincial :

— Monsieur, savez-vous nager? lui demanda-t-il.

Devant cette question si imprévue, le client bondit de surprise, et, sans prononcer une parole, il regarda le secrétaire d'un air indécis, hésitant entre la colère et la stupéfaction.

Le secrétaire comprit cette pantomime.

— Monsieur, se hâta-t-il d'ajouter, faites-moi l'honneur de croire que ma question, en dépit de ce qu'elle peut avoir de comique, ne cache aucune plaisanterie.

— Je veux le croire, monsieur, poursuivit le client d'un ton glacial ; j'admets donc que c'est très-sérieusement que vous me demandez si je sais nager.

— Oui, monsieur, c'est bien sérieusement que je vous ai adressé cette question, que je réitère : Savez-vous nager ?

— Eh bien ! non, monsieur, répondit le provincial avec un reste d'humeur sombre.

— Ah ! diable, monsieur, tant pis, c'est bien fâcheux, répliqua le secrétaire; si vous aviez su nager, votre entrevue avec M. Dupin était presque certaine; ne sachant pas, je la regarde comme très-douteuse ; mais enfin nous essaierons. Soyez ici à trois heures. Quel dommage que vous ne sachiez pas nager!

— Monsieur, reprit le visiteur, sur un ton moitié riant, moitié sévère, j'avais bien entendu dire que cela servait à quelque chose de savoir nager; mais, certes, je ne me doutais pas que cela pût servir à pouvoir causer avec un avocat, surtout avec un avocat invisible et inabordable comme M. Dupin.

— Vous verrez, monsieur, comment cela peut se faire, continua le secrétaire ; n'oubliez pas d'être ici à trois heures précises.

— J'y serai, reprit le client. Puis en s'en allant il se dit à lui-même : « Si, par hasard, ce jeune farceur s'avisait de se moquer de moi, je l'étranglerais. »

Là-dessus il sortit plus tranquille.

Trois heures n'avaient pas encore sonné que le provincial reparut.

— Très-bien, lui dit le secrétaire, cela peut s'appeler de l'exactitude. Quant à moi, je suis prêt ; nous allons partir ; venez avec moi.

Et provincial et sécrétaire marchent ensemble quelque temps et se dirigent du côté de la Seine. Un peu plus tard ils traversent côte à côte un pont volant par où l'on communiquait du rivage à une école de natation.

Le provincial comprit alors la question qui l'avait si fort interdit et choqué.

Le directeur de ce gymnase aquatique, près duquel le secrétaire se renseigna, déclare que M. Dupin était occupé, au même moment, à tirer sa coupe en pleine école, et qu'il y avait déjà trois avoués qui attendaient qu'il sortît de l'eau pour se jeter sur lui en terre ferme.

— Je m'explique tout, dit le client au secrétaire, en regardant avec dépit trois dossiers gris et trois cravates blanches qui arpentaient le salon de l'établissement. C'est bien dommage, en effet, que je ne sache pas nager. Ces messieurs sont ici avant nous, ils vont accaparer M. Dupin, et il n'en restera plus pour nous.

— C'est là justement ce que je redoutais, reprit le secrétaire.

— Ah ! mon Dieu ! nous sommes perdus ! ajouta le provincial. Puis, obéissant à une inspiration subite :

— Il me vient une idée, s'écria-t-il. Il faut que je voie M. Dupin à tout prix. Je ne sais pas nager ; mais, puisque c'est ici une école de natation, j'apprendrai ; ceux qui viennent pour la première fois ne savent pas mieux nager que moi. Eh bien ; je vais prendre ma première leçon, j'y suis bien décidé ; je me jette à l'eau.

— C'est à merveille, reprit le secrétaire, enchanté de la résolution. Vous avez là une excellente idée. Ne craignez rien ; flanquez-vous à l'eau. Je tiendrai la corde ; il n'y a pas de danger.

Aussitôt dit et presque aussitôt fait. En un tour de main le provincial fut déshabillé et bientôt couvert de la feuille de vigne en toile qu'on appelle caleçon, il se laissa attacher sous les épaules par une corde dont le secrétaire tenait le bout, et se précipita dans la Seine.

Le secrétaire qui était resté sur la galerie, chercha M. Dupin à travers toutes ces têtes de tritons, et, l'ayant aperçu, il conduisit le provincial, en le traînant à la remorque, vers l'avocat.

Quand ils furent tous à portée :

— Monsieur, dit le secrétaire en s'adressant à M. Dupin, auquel il désignait le nageur novice qu'il menait en laisse, je vous présente monsieur, qui a fait deux cents lieues pour venir vous consulter sur une affaire importante, et qui est obligé de repartir aujourd'hui même.

Cette présentation charma M. Dupin par son étrangeté.

— Monsieur, dit-il en riant, soyez le bienvenu ; pardonnez-moi si je ne vous offre pas un siége. De quoi s'agit-il ?

— Je vais vous le dire, monsieur, mais ne veuillez pas vous déranger. Continuez votre promenade : nous causerons tout aussi bien en nageant ; votre secrétaire aura la bonté de me traîner après vous.

— Soit ! dit M. Dupin : suivez-moi et parlez ; je vous écoute.

Le client commença son récit. L'avocat, attentif d'abord, finit bientôt par laisser paraître certain pli au front qui était le signe contemporain de l'ennui et l'indice précurseur de l'impatience ; et quand M. Dupin s'impatientait, il fallait craindre un éclat.

Le secrétaire entrevit cet orage, et, pour l'arrêter en chemin, il usa d'un ingénieux stratagème Il lâcha la corde tout d'un coup.

Le provincial s'enfonça en se débattant. M. Dupin, qui ne l'entendait plus, se retourna, vit que son interlocuteur barbotait sous l'eau. Immédiatement il piqua une tête, le ramena triomphalement à la surface et le conduisit ainsi vers l'échelle de l'école. On applaudit de tous côtés à ce sauvetage. Et le client, revenant à lui, eut la présence d'esprit de dire :

Ah ! monsieur, vous m'avez sauvé comme nageur, vous me sauverez bien comme avocat ?

— Certainement, répondit M. Dupin, transporté de joie, je me charge de votre affaire. Et huit jours après, en effet, il alla la plaider et la gagner devant une cour royale de province.

Le client, ravi du côté de l'avocat, était beaucoup moins enchanté à l'endroit du secrétaire.

— Monsieur, lui dit-il sur un ton de reproche, d'un peu plus vous me faisiez noyer.

— Je savais bien ce que je faisais, reprit le secrétaire ; ingrat ou aveugle que vous êtes, vous ne m'avez donc pas compris ?

— Compris, quoi ? j'ai bu, voilà tout, j'étais déjà à moitié asphyxié.

— Vous n'êtes pas fort, mon ami ; sans moi vous étiez perdu.

— Je croyais, au contraire, qu'avec vous j'étais noyé.

— Erreur ! ce plongeon salutaire pouvait seul vous tirer de là. Vous savez combien M. Dupin est impatient et vif, et vous *pataugiez horriblement*, mon ami. J'ai vu le moment où il allait vous envoyer à tous les diables, vous et votre procès. Alors qu'ai-je fait ? J'ai lâché la corde pour rendre intéressant, et vous voyez si le moyen nous a réussi.

— Ah ! j'y suis ! C'est parfait, monsieur. Croyez à ma reconnaissance éternelle. Je n'oublierai jamais que vous avez voulu me noyer pour me servir.

Fréderic THOMAS.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

REVUE AGRICOLE.

La moisson est en général commencée dans tous les départements, même ceux du Nord, et on n'était pas très-rassuré en voyant le temps se débaucher. Vingt-quatre ou quarante-huit heures de pluie ne pouvaient faire que du bien, mais quatre jours, huit jours de mauvais temps étaient suffisants pour empêcher la rentrée des blés, puis le sol est si chaud qu'on était en droit de craindre qu'un séjour trop prolongé du blé coupé sur la terre, ne déterminât rapidement un principe de fermentation qui à coup sûr eût été très-préjudiciable à la qualité.

Au fur et à mesure que l'on coupe les blés, on se montre satisfait des apparences. il y a de la gerbe et il y a du grain, les quelques échantillons que l'on a présentés pèsent tous de 78 à 82 et 83 kil. à l'hect. Ce ne sont donc pas de médiocres qualités, comme on le voit. Il ne faut pas toutefois se laisser aller à l'illusion que tout le blé récolté en France pèsera ce poids ; mais on est dès à présent certain qu'il sera de qualité supérieure, pourvu qu'on le puisse rentrer dans de bonnes conditions de siccité.

Au marché de mercredi, les offres faites en blé vieux ont été assez nombreuses ; le Saumurois, le Poitou, le Centre ont été payés 32 à 33 50 les 120 k. réglés. La Beauce a vendu de 37 50 à 33 fr. Quelques lots en blé blanc ont été payés 34 à 34 50 également les 120 kilog. réglés.

On a vu des blés nouveaux à la vente. La Bourgogne a vendu 33 à 33 50 les 120 kilog. rendable d'ici le 10 ou le 15 du mois prochain. Les blés de cette provenance sont généralement lourds.

La culture a encore vendu quelques petites parties de blé vieux aux prix de 30 50 à 33 50, selon la qualité, généralement il n'y a plus de blé de choix entre les mains des fermiers ; on a vu des blés nouveaux dont on demandait 33 à 33 50 les 120 k. réglés, rendu aux usines de la meunerie du rayon. Les affaires n'ont pas en une très-grande activité, malgré l'incertitude du temps, et la meunerie, qui croit à des prix plus faibles, n'a acheté que modérément et imposait aux vendeurs une baisse de 50 à 75 c. par sac, baisse acceptée par les vendeurs sans trop de contestation.

Le Centre, l'Auvergne et le Poitou sont on ne peut plus satisfaits de la récolte et se hâtent de profiter des cours actuels.

Dans le rayon de Paris, on a vu peu de blé nouveau, on n'a pas comme en certains pays l'habitude de battre tout de suite, on rentre à la grange ou l'on met en meules, et l'on ne bat que lorsque tout est à l'abri des intempéries.

(Ext. du *Moniteur de l'Agriculture*).

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. Barnabé CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur *les faux savants*, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. Renan, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A M. ERNEST RENAN

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'après les plus

GRANDS GÉNIES DU MONDE

Un vol. in-8°—Prix : 1 fr. 50 par la poste.

Chez HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

BULLETIN FINANCIER.

27 juillet 1863.

Le marché est faible au début sous l'impression de la dépêche de lord Napier publiée hier par les feuilles anglaises.

La hausse de 1/8 à Londres ramène un peu de calme dans l'esprit des spéculateurs.

Le marché reprend une certaine fermeté et reste à peu près dans les cours de samedi.

La rente ferme à 67 francs après avoir fait 66.65.

Les consolidés anglais, qui étaient venus avec 1/8 de hausse à la première cote, reperdent cet avantage à la seconde et sont à 92 5/8 à 3/4.

La Bourse de Vienne est assez bonne.

L'Italien débute à 70.50 et s'élève progressivement à 70.80 pour rester à 70.75.

Le Mobilier français ferme à 1035 après avoir fléchi à 1005.

L'Espagnol est tenu de 645 à 655.

L'Orléans reste à 987.50 ; le Nord à 975 ; l'Est à 490 ; Lyon à 995 ; Midi à 645 ; l'Ouest à 527.50 ; le Genève à 487.50.

Les Autrichiens sont cotés en clôture 422.50 après avoir fait 415.

Les Lombards sont à 552.50 ; les Sardes à 400 ; les Romains à 400 ; Saragosse à 668.50 ; Nord d'Espagne à 531.25 ; Suez à 510 ; les Transatlantiques à 505 ; Gaz parisien à 1600.

Cours moyen du comptant : 3 %, 66.95.
4 1/2, 95.75.
Banque de France, 3,381.
Crédit foncier, 1,203.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 9 au 15 juillet 1863.

Nombre de voyageurs, 218,077.	
Produit des voyageurs . .	514,766 75
Bagages, marchandises, etc.	782,823 81
Produit total. . .	1,297,590 56

Semaine correspondante de 1862.

Nombre de voyageurs, 184,722.	
Produit des voyageurs .	503,210 30
Bagages, marchandises, etc.	705,639 08
Produit total. . .	1,208,849 38
Différence en plus pr 1863	88,741 18
Soit : 7,34 %.	

Produit par kilomètre.

1863 — 1,053 kilom. exploités.	1,232 27
1862 — 1,853 id. id.	1,148 »
Différence en plus pour 1863.	84 27
Soit : 7,34 %.	
Produit total du 1er janvier au 15 juill. { 1863.	33,313,071 79
{ 1862.	32,814,530 41
Différence en plus pr 1863.	498,541 38
Soit : 1,51 %.	

Nouveau réseau.

Produits de la semaine du 9 au 15 juillet 1863.

Nombre de voyageurs, 11,678.	
Produit des voyageurs . . .	39,763 50
Bagages, marchandises, etc.	23,075 60
Produit total . . .	62,839 10

Semaine correspondante de 1862.

Nombre de voyageurs, 10,520.	
Produit des voyageurs . . .	31,183 30
Bagages, marchandises, etc.	15,811 15
Produit total . . .	46,994 45
Différence en moins pour 1863.	15,844 65
Soit : . . . . %.	

Produit par kilomètre.

1863 — 112 kilomèt. exploités.	561 06
1862 — 181 idem.	465 29
Différence en plus pour 1863.	95 77
Soit : 20 58 %.	
Produit total du 1er janvier au 15 juill. { 1863.	1,430,241 28
{ 1862.	1,277,562 36
Différence en plus pr 1863.	152,678 92

RUE DE LA BRASSERIE, 47, ROUBAIX.
(Paroisse du Tilleul).

Janssens-Durieux,

ARMURIER ET ARQUEBUSIER,

informe sa nombreuse clientèle qu'il vient de [illegible] d'artifices des systèmes les plus nouveaux.

On trouve aussi chez lui les articles de fantaisie pour enfants et pour cadeaux, tels que fusils-arbalètes, revolvers, fusils et pistolets atmosphériques, n'offrant aucun danger pour les enfants ; équipements militaires.

Grande baisse de prix sur tous les articles.

Il invite les amateurs à visiter son magasin. — L'entrée est libre. 3720

CHEMIN DE FER DU NORD.

Service de Lille à Mouscron, et vice versâ.

Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 5.30 7.20 8.30 9.55 11.20 mat., 12.20 2.05 3.20 5.00 6.00 8.05 9.50 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 5.43 7.40 8.47 10.14 11.38 matin, 12.55 2.23 3.38 5.18 6.18 8.23 10.08 11.30 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 5.57 7.56 8.56 10.24 11.46 matin, 1.05 2.32 3.49 5.29 6.29 8.34 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 6.45 8.40 10.00 11.28 mat. 12.25 3.20 4.48 7.05 8.03 9.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 6.55 8.50 10.10 11.38 matin, 12.35 1.40 3.35 5.00 7.25 8.43 9.26 10.30 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.03 8.58 10.18 11.48 m., 12.45 1.55 3.43 5.10 7.27 8.23 9.33 10.40 soir.

AVIS. A l'occasion des fêtes de Roubaix, le sieur DESBOTTES-DUFOREST, 22, rue Neuve, à Roubaix, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de fournir, dans le plus bref délai, drapeaux, bannières, verres de couleurs, lanternes vénitiennes, ballons chinois.

VENTE ET LOCATION D'OBJETS POUR DÉCORS.

EN VENTE

Au Bureau du Journal,

56, Grande-Rue :

PROGRAMME

DES

FÊTES

Qui auront lieu à Roubaix

les 15, 16, 17, 18 et 23 août.

Prix 5 cent.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 40	l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 75 2e id. 1 fr. 65 FINES NOISETTES 1 fr. 50	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 35	l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 70 2e id. 1 fr. 60 FINES NOISETTES, 1 fr. 45	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 30	l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 65 2e id. 1 fr. 55 FINES NOISETTES, 1 fr. 40	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte).

N. B. *La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit* mesure des fosses *et l'hectolitre ordinaire, mesuré à ras.*

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pouvet, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.